

La CWaPE a publié les résultats de son évaluation sur les compteurs à budget. Les compteurs à budget sont placés chez les ménages en défaut de paiement et impliquent un prépaiement des consommations de gaz et/ou d'électricité. La CWaPE a choisi de réaliser un sondage par téléphone en contactant un nombre très limité de consommateurs. Cette méthode comporte des biais et n'apporte à nos yeux pas de réponse à la question posée par le Gouvernement wallon : le compteur à budget constitue-t-il la meilleure protection sociale pour les usagers ? Une étude qualitative complémentaire avec des profils diversifiés de consommateurs a néanmoins été menée avec le soutien d'un sociologue indépendant. Elle apporte des éclairages importants. Mais la CWaPE n'en tire pourtant pas les conclusions qui s'imposent. Le RWADE demande au Gouvernement wallon la suppression des compteurs à budget et la concrétisation d'un droit à l'énergie pour tous !

Alors même que l'étude n'a pas touché les publics les plus précarisés, elle montre que les ménages sous compteur à budget (CAB) se privent, à la fois en matière d'énergie, mais aussi dans d'autres domaines essentiels, comme l'alimentation ou les soins de santé. L'utilisation du compteur à budget occasionne de l'anxiété et fait reposer sur les consommateurs l'entière responsabilité du problème de la précarité énergétique.

Le sondage de la CWaPE a interrogé des consommateurs qui ont un CAB actif depuis 6 mois. Il faut rappeler que 80% des demandes de placement n'aboutissent pas. Ces 80% de ménages qui renoncent aux CAB constituent une majorité silencieuse dans cette étude, puisqu'ils n'ont pas été interrogés sur leurs motivations. Par ailleurs, la moitié des CAB placés sont ensuite désactivés. Les consommateurs ayant fait désactiver leur CAB n'ont pas non plus été sondés par la CWaPE.

L'étude qualitative permet de comprendre pourquoi une minorité de consommateurs déclarent apprécier le compteur à budget : celui-ci permet notamment de rejeter et de garder à distance les acteurs et institutions qui ont échoué à offrir un service abordable et de qualité (les fournisseurs et leurs factures, les pouvoirs publics, les aides et les services sociaux). Ces consommateurs disent ne plus avoir confiance en ces institutions. Ils craignent, parfois à raison, de devoir rendre ce qui leur sera donné, ou que l'aide prodiguée soit aussi l'occasion d'un contrôle et d'une intrusion dans leur vie privée. Les utilisateurs du CAB en viennent à considérer l'énergie comme une marchandise, de laquelle ils sont privés lorsqu'ils n'ont pas suffisamment de moyens financiers. Alors qu'il s'agit d'un bien vital qui conditionne le respect de la dignité humaine.

Le recours aux compteurs à budget engendre trois restrictions majeures : les autocoupures, les privations et l'impossibilité d'étaler les frais de consommation sur l'année, ce qui est particulièrement nécessaire pour le chauffage. La CWaPE entend apporter des réponses à ces difficultés par un ciblage très précis des consommateurs en précarité énergétique et des mesures d'accompagnement via les CPAS. Ceci implique une démarche proactive de la part des consommateurs alors que le volet qualitatif montre bien que l'avantage principal du CAB soulevé par les utilisateurs est de tenir éloigné les institutions ! Ces propositions nous semblent donc irréalisables. D'abord, il est impossible de détecter toutes les situations problématiques. Ensuite, l'étude montre que les consommateurs en difficulté méconnaissent certaines aides, ou redoutent de les activer, alors qu'ils y ont droit. Si les pouvoirs publics ne peuvent pas apporter de réponses satisfaisantes à ces défis de taille, ils ne peuvent en aucun cas conserver le CAB.

Pour garantir un droit à l'énergie pour tous, le RWADE demande la suppression des compteurs à budget, soutient l'obligation de plans de paiement raisonnables, et le conditionnement des coupures à une décision de justice. Il est essentiel que les politiques énergétiques wallonnes soient pensées pour l'ensemble de la population. Les pouvoirs publics doivent cesser de mettre en place des politiques qui font peser le poids de la précarité sur les personnes qui la subissent. Et plutôt que de projeter une campagne visant à l'acceptation des CAB comme le propose la CWaPE, il est indispensable de travailler à partir de ce dont les populations ont besoin, co-construire la ou les solutions qui correspondent le mieux à leurs réalités et à leurs possibilités. Il est urgent de construire des solutions accessibles et justes pour l'ensemble de la population.